

# Orientations

## Orientation 3.5 Soutenir et valoriser une agriculture innovante, dynamique et durable

Le maintien d'une agriculture durable diversifiée et dynamique est un des enjeux fondamentaux pour le territoire. Cette attention doit mobiliser tous les moyens possibles pour conserver ou renforcer la performance économique et environnementale de ce secteur : maintien du foncier agricole, installations et transmissions des exploitations, qualification et diversification des filières, développement des circuits-courts, soutien aux pratiques agroécologiques, innovation et formation.

[...]

13 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres p
[...]	[...]	[...]	[...]
<b>3.5.4 Développer l'agritourisme en complément de l'activité agricole.</b>  Le développement de l'agritourisme est conditionné par un travail préalable avec les acteurs  locaux, pour définir le modèle d'agritourisme à soutenir et à promouvoir dans le cadre de la destination « Parc national » autour des valeurs du tourisme et de l'agriculture durables.	<ul style="list-style-type: none"><li>• Promotion et communication sur les actions engagées</li><li>• Marquage des services agritouristiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soutien de la démarche dans le cadre des documents d'urbanisme</li><li>• Information sur les aspects réglementaires</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Professionnels de filière</li><li>• CAV</li><li>• OT/ADT</li><li>• CG83, DDTM</li></ul>
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #5247

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-16 09:52